

Municipalité de Saint-Amable
Province de Québec
Comté de Verchères

À une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 16 juin 2014, à 19h00, à la salle Simon Lacoste du complexe municipal, situé au 575, rue Principale.

À laquelle étaient présent(e)s, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Mario McDuff, messieurs les conseillers Dominic Gemme et Pierre Vermette, ainsi que mesdames les conseillères Monique Savard, Clairette Gemme McDuff et Nathalie Poitras.

Étaient absent(e)s : M. le maire François Gamache.

Était également présent(e)s : La directrice générale, Mme Carmen McDuff et le greffier, Me Daniel Brazeau.

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil, y compris les membres absents à l'ouverture de la séance.

Ouverture de la séance

L'ouverture de la séance est faite par monsieur le maire suppléant Mario McDuff.

132-06-14

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Poitras,
APPUYÉ par monsieur le conseiller Dominic Gemme
ET RÉSOLU à l'unanimité à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant, figurant à l'avis de convocation :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2013.
4. APP-14-030-TP – Fabrication et fourniture de panneaux de noms de rues – Adjudication du contrat.
5. Programme Desjardins-Jeunes au Travail – Autorisation de signature et autorisation d'embauche – Commis à la bibliothèque.
6. Modification de noms de rues - Ajout du point cardinal «Nord» ou «Sud» – Rues Bourgeois, David, Daniel, de l'Église, Hervé et Joliette.

Période de questions.

Levée de la séance.

Adoptée

133-06-14

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2013.

CONSIDÉRANT l'avis public donné conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., C-27.1);

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation de la directrice de la trésorerie et les documents y annexés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Vermette, APPUYÉ par monsieur le conseiller Dominic Gemme
ET RÉSOLU à l'unanimité à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité pour l'année 2013.

Adoptée.

134-06-14

APP-14-030-TP – Fabrication et fourniture de panneaux de noms de rues – Adjudication du contrat.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation APP-14-030-TP – Fabrication et fourniture de panneaux de noms de rues, mené par les Services techniques de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les trois (3) invitations à soumissionner transmises et la réception d'une (1) soumission avant l'échéance;

CONSIDÉRANT qu'à l'étude réalisée par les Services techniques, la soumission reçue s'est avérée conforme;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du directeur des Services techniques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Monique Savard, APPUYÉ par madame la conseillère Nathalie Poitras
ET RÉSOLU à l'unanimité à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat APP-14-030-TP – Fabrication et fourniture de panneaux de noms de rues, à l'entreprise Martech Signalisation Inc., le tout aux conditions prévues aux documents d'appel d'offres signés et pour un montant de 29 120,23\$ taxes incluses;

D'AUTORISER le directeur des Services techniques, M. Michel Hugron, à ordonner des travaux additionnels lors de l'installation desdits panneaux de noms de rues, dans la mesure où il jugerait ces travaux additionnels nécessaires, le tout pour un montant additionnel maximum de 5 879,77\$ taxes incluses, portant le montant total payable en vertu dudit contrat APP-14-030-TP à 35 000,00\$ taxes incluses.

Cette dépense sera imputable au poste budgétaire 03-310-32-721.

Adoptée.

135-06-14

Programme Desjardins-Jeunes au Travail – Autorisation de signature et autorisation d'embauche – Commis à la bibliothèque.

CONSIDÉRANT que la demande de participation de la Municipalité au programme Desjardins-Jeunes au Travail a été acceptée;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce programme, Desjardins financera 50% du salaire minimum gagné par un employé bénéficiaire du programme entre le 7 juillet 2014 et le 15 août 2014, pour un total de 180 heures;

CONSIDÉRANT les trois (3) entrevues menées par la directrice du Service des loisirs culturels;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation de la directrice du Service des loisirs culturels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Nathalie Poitras, APPUYÉ par madame la conseillère Monique Savard
ET RÉSOLU à l'unanimité à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la directrice générale, Mme Carmen McDuff ou en son absence, le greffier, Me Daniel Brazeau, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Amable, tout protocole d'entente et tout autre document requis le cas échéant pour donner suite aux présentes dans le cadre du programme Desjardins-Jeunes au Travail;

DE PROCÉDER, dans le cadre du programme Desjardins-Jeunes au Travail, à l'embauche d'Ysabé Rondeau à titre de commis à la bibliothèque, le tout effectif en date du 7 juillet 2014.

Adoptée.

136-06-14

Modification de noms de rues - Ajout du point cardinal «Nord» ou «Sud» – Rues Bourgeois, David, Daniel, de l'Église, Hervé et Joliette.

CONSIDÉRANT la problématique de repérage des résidences soulevée par les services d'urgence (services policiers, ambulanciers et incendie) au sujet de certaines voies de circulation municipales (rues) qui traversent la rue Principale;

CONSIDÉRANT l'importance, pour ces services, de repérer facilement chacune des résidences de la Municipalité afin de s'y rendre rapidement, tout retard pouvant avoir des incidences sur la sécurité et le bien-être des résidents concernés;

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation menée au cours des derniers mois par les services municipaux et le conseil, et la conclusion selon laquelle l'ajout d'un point cardinal «Nord» ou «Sud» aux noms des rues concernées pourrait enrayer cette problématique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Vermette, APPUYÉ par madame la conseillère Monique Savard
ET RÉSOLU à l'unanimité à l'unanimité des conseillers présents

DE MODIFIER les noms des voies de circulation municipales (rues) suivantes, pour leur ajouter le point cardinal «Nord» ou «Sud» pertinent en fonction du côté où elles se trouvent par rapport à la rue Principale :

- | | |
|------------------|--------------------|
| - Rue Bourgeois; | - Rue de l'Église; |
| - Rue David; | - Rue Hervé; |
| - Rue Daniel; | - Rue Joliette. |

Adoptée.

Période de questions

Il est constaté qu'aucun citoyen n'est présent à la période de questions. Il n'y a aucune question.

137-06-14

Levée de la séance.

L'ordre du jour ayant été épuisé,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Vermette,

APPUYÉ par madame la conseillère Nathalie Poitras
ET RÉSOLU à l'unanimité à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER et d'ainsi mettre fin à la présente séance du conseil.

La séance extraordinaire du conseil est levée à 19h05.

Adoptée.

Je, Mario McDuff, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.